

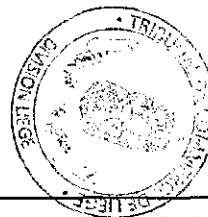
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



18037907



15 FEV. 2018

Greffe

N° d'entreprise : 0460.145.828

Dénomination(en entier) : **ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PME**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale**Adresse complète du siège : **4000 LIEGE, Boulevard d'Avroy, 7C 1/3****Objet de l'acte : Modification des statuts**

D'un procès-verbal dressé le 21 décembre 2017, par Maître Paul-Arthur COËME, notaire à Liège membre de la société civile à forme de société privée à responsabilité limitée « Paul-Arthur COËME & Christine WERA, Notaires associés » à Liège (Grivegnée), rue Haute Wez 170, en cours d'enregistrement, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société coopérative à responsabilité limitée à finalité sociale « ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DES PME », ayant son siège social à 4000 Liège, Boulevard d'Avroy 7C 1/3 a adopté les résolutions suivantes

Le premier alinéa de l'article 17 des statuts est remplacé par le texte suivant :

La société est administrée par un conseil d'administration de trois membres au moins, associés ou non, désignés par l'assemblée générale statuant à la majorité simple. Le conseil d'administration est composé de trois membres minimum désignés sur présentation des titulaires de parts A et de maximum trois membres désignés sur présentation de titulaires de parts B.

Le deuxième alinéa de l'article 21 des statuts est remplacé par le texte suivant :

Elle doit l'être une fois l'an le dernier lundi de juin à 10 heures 30 aux fins de statuer sur les comptes annuels et la décharge. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le lundi suivant.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposés en même temps :

- Une expédition
- La liste des présences
- La coordination des statuts

Maître PA COEME Notaire associé

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 27/02/2018 - Annexes du Moniteur belge